COMMUNE DE VINZIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU 05 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le cinq juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VINZIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Pierre GIRARD, Maire.

Conseillers:

En exercice: 14

Présents: 9

Pouvoir(s): 2

Présents : Mme Marie-Pierre GIRARD, M. André VAGNAIR, M. John BECHET, M. Alain BORDET (arrivée 19h22), Mme Héléna BRACHET, Monique CHAPPUIS, Mme Gaëlle BLANC, M. Laurent ROHART, Mme Fabienne CHANEL.

Absents excusés: M. Bastien FLACON, M. Gérard CHANEL, M. Bruno BORDET, M. ARANDEL Jean-

Absente: Mme Emilie ROCHETTE

Pouvoir : M. Bastien FLACON pourvoir à Mme Marie-Pierre GIRARD, M. Gérard CHANEL pouvoir à Mme Fabienne CHANEL.

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle BLANC

OBJET DELIBERATION N° 2022-07-50

DÉSIGNATION D'UN OU DEUX RÉFÉRENT AMBROISIE

Mme le Maire indique que les collectivités sont invitées à désigner un ou plusieurs référents territoriaux "ambroisie" dont le rôle est, en particulier, de repérer la présence d'ambroisie, de participer à leur surveillance et d'informer les personnes concernées des mesures de lutte pouvant être appliquées sur leurs terrains.

Mme le Maire propose de désigner un ou deux membre(s) du conseil comme référent(s) ambroisie.

Mme BRACHET Héléna et M. Bruno BORDET ayant proposé leur candidature.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ

DÉSIGNE Mme BRACHET Héléna et M. Bruno BORDET comme correspondants pour la lutte contre l'ambroisie.

e Maire

La secrétaire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Publié sur le site internet de la commune le : 12 juillet 2022

GIRARD Marie-Pierre – Maire : Auteur de l'acte